

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 31.07.2026

Visible par le public jusqu'au: 31.07.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023183

Entité de publication



Ville de Sion, rue de Lausanne 23, 1950 Sion

Demande d'autorisation de construire - Démolition des bâtiments existants et construction d'un immeuble d'habitation avec couvert à voitures, pose de panneaux solaires et raccordement au CAD, Sion

Titre du projet de construction

Démolition des bâtiments existants et construction d'un immeuble d'habitation avec couvert à voitures, pose de panneaux solaires et raccordement au CAD

Numéro pour consultation eConstruction

99271d77

Requérant(e)

RTB Corvaglia sàrl

Auteur(e) de plans

Xavier Flandre

Parcelle

Parcelle 12432, No Folio 34, Section Sion, Lieu-dit Grand Champsec

Coordonnées

2'595'725 1'119'624

Propriétaire

Joseph - Christophe - Rachel - Bernard Mayoraz - Gay-Balmaz - Sovran - Gay-Balmaz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Habitat collectif A, Mixte II

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, ou auprès du bureau des enquêtes de l'administration communale, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30.

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées et déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, ou par écrit adressées par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Ville de Sion, Service des bâtiments & constructions, Bureau des enquêtes, Rue de Lausanne 23, CP 2272, 1950 Sion, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

Il vous est rendu attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Ville de Sion
Bureau des Enquêtes
Rue de Lausanne 23
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 31.08.2026